

**CONSEIL DE LA CULTURE  
DES LAURENTIDES**

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

Exercice terminé le 31 mars 2016



---

# CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

---

## TABLE DES MATIÈRES

Exercice terminé le 31 mars 2016

<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	1
<b>ÉTATS FINANCIERS :</b>	
Produits et charges	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
<b>NOTES COMPLÉMENTAIRES</b>	7
<b>AUTRES RENSEIGNEMENTS :</b>	
Annexe A - Projets et ententes	12
B - Produits autonomes	12
C - Charges de fonctionnement	13
D - Mandats spéciaux	13



# AMYOT GÉLINAS



SOCIÉTÉ DE  
COMPTABLES  
PROFESSIONNELS  
AGRÉÉS

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

### Sainte-Agathe-des-Monts

124, rue Saint-Vincent  
Sainte-Agathe-des-Monts  
Qc. J8C 2B1  
T. 819 326.3400  
F. 819 326.8839

### Saint-Jérôme

3-4-255, rue De Martigny O.  
Saint-Jérôme  
Qc. J7Y 2G4  
T. 450 432.8625  
F. 450 432.8868

### Mont-Tremblant

969, rue de Saint-Jovite  
bur. 201, Mont-Tremblant  
Qc. J8E 3J8  
T. 819 425.8691  
F. 819 425.9266

### Sainte-Adèle

916, boul. de Sainte-Adèle  
bur. 112, Sainte-Adèle  
Qc. J8B 2N2  
T. 450 229.2987  
F. 450 229.7749

### Lachute

408A, rue Principale  
Lachute  
Qc. J8H 1Y2  
T. 450 562.3775  
F. 450 562.1757

### Blainville

905, boul. Michèle-Bohec  
bur. 100, Blainville  
Qc. J7C 5J6  
T. 450 971.1550  
F. 450 971.4646

### Rivière-Rouge

709, rue de l'Annonciation Nord  
Rivière-Rouge  
Qc. J0T 1T0  
T. 819 275.1666  
F. 819 275.1113

Aux administrateurs du  
Conseil de la culture des Laurentides

### Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES, qui comprennent le bilan au 31 mars 2016, et les états des produits et charges, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Amyot Gélinas  
S.E.N.C.R.L.

SANS FRAIS  
1.877 326.3400

info@amyotgelinas.com

amyotgelinas.com

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'organisme portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Opinion**

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES au 31 mars 2016, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l.*<sup>1</sup>

Comptables professionnels agréés

Saint-Jérôme  
le 8 juin 2016

---

<sup>1</sup> CPA auditrice, CA permis de comptabilité publique n° A126493

# CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

## PRODUITS ET CHARGES

Exercice terminé le 31 mars

	2016			2015	
	Fonds d'administration		Fonds des immobilisations	Total	Total
	Prévisions	Réalisation			
<b>PRODUITS</b>					
Contributions					
Ministère de la Culture et des Communications	183 689 \$	180 744 \$	- \$	180 744 \$	216 104 \$
Conseil des arts et des lettres du Québec	16 269	18 769	-	18 769	16 269
	199 958	199 513	-	199 513	232 373
Projets et ententes (annexe A)	200 000	317 315	-	317 315	90 042
Autonomes (annexe B)	44 210	51 639	-	51 639	36 519
	444 168	568 467	-	568 467	358 934
<b>CHARGES</b>					
Projets et ententes (annexe A)	185 000	319 015	-	319 015	90 151
Fonctionnement (annexe C)	243 058	233 346	-	233 346	249 388
Mandats spéciaux (annexe D)	14 700	15 515	-	15 515	18 281
Amortissement des immobilisations corporelles	1 410	-	1 237	1 237	1 709
	444 168	567 876	1 237	569 113	359 529
<b>RÉSULTAT</b>	- \$	591 \$	( 1 237) \$	( 646) \$	( 595) \$

---

## CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

---

### ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice terminé le 31 mars

	2016			2015	
	<u>Fonds d'ad- ministration</u>	<u>Fonds des immobili- sations</u>	<u>Fonds de réserve</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	12 036 \$	4 653 \$	24 000 \$	40 689 \$	41 284 \$
Résultat	<u>591</u>	<u>( 1 237)</u>	<u>-</u>	<u>( 646)</u>	<u>( 595)</u>
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<u>12 627 \$</u>	<u>3 416 \$</u>	<u>24 000 \$</u>	<u>40 043 \$</u>	<u>40 689 \$</u>

---

# CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

---

## BILAN

31 mars

2016                      2015

## ACTIF

### ACTIF À COURT TERME

Encaisse	41 619 \$	144 594 \$
Placements temporaires	584	584
Débiteurs (note 3)	28 124	34 199
Charges payées d'avance	<u>394</u>	<u>1 807</u>
	70 721	181 184

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)

	<u>3 416</u>	<u>4 653</u>
	<u>74 137 \$</u>	<u>185 837 \$</u>

## PASSIF

### PASSIF À COURT TERME

Créditeurs (note 6)	23 196 \$	19 604 \$
Produits reportés	<u>10 898</u>	<u>125 544</u>
	34 094	145 148

### ACTIF NET

Investi en immobilisations	3 416	4 653
Grevé d'affectations d'origine interne (note 7)	24 000	24 000
Non grevé d'affectations	<u>12 627</u>	<u>12 036</u>
	40 043	40 689
	<u>74 137 \$</u>	<u>185 837 \$</u>

### ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 8)

## POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

....., administrateur

....., administrateur

---

## CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

---

### FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars

2016                      2015

### ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Résultat ( 646) \$ ( 595) \$

Élément n'impliquant aucun mouvement de trésorerie :

Amortissements

1 237                      1 709

591                      1 114

Variation nette des éléments hors trésorerie liés aux  
activités d'exploitation

( 103 566)                      107 527

### AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE

( 102 975)                      108 641

### ENCAISSE AU DÉBUT

144 594                      35 953

### ENCAISSE À LA FIN

41 619 \$                      144 594 \$



---

# CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2016

### 1. STATUTS ET OBJECTIF

L'organisme est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec). Son objectif est d'appuyer le développement des arts et de la culture sur son territoire. Il regroupe, représente et offre des services aux intervenants de l'ensemble des domaines artistiques et culturels des Laurentides. La concertation menée par le Conseil de la culture des Laurentides conduit à des actions de sensibilisation, de représentation, de promotion et de développement auprès des principaux acteurs du milieu culturel régional et lui permet de jouer un rôle-conseil auprès de différents partenaires.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

#### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur les informations à fournir concernant les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

#### Comptabilité par fonds

Les produits et les charges afférents à la prestation des services et à l'administration de l'organisme sont présentés dans le fonds d'administration.

Le fonds d'immobilisations comprend les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations.

---

# CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2016

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Constatation des produits et des apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits de placements non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les commandites, sous forme de biens et services reçus à titre gratuit, ne sont pas constatées dans les états financiers de l'organisme.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode du solde décroissant aux taux suivants :

Équipement informatique	30 %
Mobilier de bureau	20 %

#### Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des placements temporaires, des comptes clients et des contributions gouvernementales à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs et des salaires et vacances courus.

---

# CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2016

<b>3. DÉBITEURS</b>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Clients	7 644 \$	7 361 \$
Taxes	9 004	5 077
Contributions gouvernementales	<u>11 476</u>	<u>21 761</u>
	<u>28 124 \$</u>	<u>34 199 \$</u>

<b>4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<u>2016</u>		<u>2015</u>
	<u>Coût</u>	<u>Amortis- sement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>
Équipement informatique	45 464 \$	43 323 \$	2 141 \$
Mobilier de bureau	<u>20 843</u>	<u>19 568</u>	<u>1 275</u>
	<u>66 307 \$</u>	<u>62 891 \$</u>	<u>3 416 \$</u>
			<u>4 653 \$</u>

## 5. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit d'un montant maximum autorisé de 40 000 \$, renouvelable annuellement et garantie par les contributions gouvernementales à recevoir et autres créances. Tout emprunt bancaire, relatif à cette marge de crédit, porte intérêt au taux de 6,7 %.

---

# CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2016

<b>6. CRÉDITEURS</b>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Fournisseurs	5 041 \$	3 219 \$
Salaires et vacances	<u>18 155</u>	<u>16 385</u>
	<u>23 196 \$</u>	<u>19 604 \$</u>

## 7. VIREMENTS INTERFONDS ET ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Au cours de l'exercice précédent, un montant total de 24 000 \$ a été viré du fonds d'administration au fonds de réserve pour pourvoir à l'acquisition d'équipement pour un montant de 12 000 \$ et pour pourvoir aux frais éventuels d'un déménagement pour un montant de 12 000 \$. L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins les montants grevés d'affectations d'origine interne sans le consentement préalable du conseil d'administration.

## 8. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'organisme s'est engagé par baux et par contrats de location-exploitation. Le solde des engagements suivant ces baux et contrats s'établit à 72 883 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2017	-	23 746 \$
2018	-	23 746 \$
2019	-	23 746 \$
2020	-	1 645 \$

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2016

### 9. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### **Risques et concentrations**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2016.

#### **Risque de crédit**

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et n'a pratiquement jamais de mauvaises créances.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

#### **Risque de marché**

Le risque de marché inclut trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'organisme est principalement exposé au risque de taux d'intérêt.

#### **Risque de taux d'intérêt**

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable, tels que les placements de portefeuille. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

# CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

## ANNEXES A ET B - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Exercice terminé le 31 mars

	2016			2015
<b>A - PROJETS ET ENTENTES</b>	<u>Produits</u>	<u>Charges</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
Formation continue et perfectionnement	42 241 \$	42 241 \$	- \$	- \$
CLD - Services	8 857	8 857	-	-
CRÉ - Développement culturel	254 488	254 488	-	-
CRÉ - Réseau muséal des Laurentides	-	-	-	929
Formation multirégionale - Arts et culture	11 729	13 429	( 1 700)	-
Forum sur la participation culturelle des jeunes	-	-	-	( 1 038)
	<u>317 315 \$</u>	<u>319 015 \$</u>	<u>( 1 700) \$</u>	<u>( 109) \$</u>

## **B - PRODUITS AUTONOMES**

	2016		2015
	<u>Prévisions</u>	<u>Réalisation</u>	<u>Réalisation</u>
Location de salle et matériel	1 000 \$	1 313 \$	1 200 \$
Commandites	5 000	6 000	5 000
Cotisation des membres	16 000	17 455	15 075
Inscriptions - formation et perfectionnement	13 500	16 885	12 899
Intérêts	1 710	807	594
Remboursements de déplacements	1 000	2 278	1 351
Vente de services	6 000	6 901	400
	<u>44 210 \$</u>	<u>51 639 \$</u>	<u>36 519 \$</u>

# CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

## ANNEXES C ET D - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Exercice terminé le 31 mars

	<u>2016</u>	<u>2015</u>	
<b>C - CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<u>Prévisions</u>	<u>Réalisation</u>	
	<u>Réalisation</u>	<u>Réalisation</u>	
Salaires et charges sociales	183 621 \$	172 426 \$	182 700 \$
Assemblée générale	1 000	1 002	2 763
Assurances	1 386	1 425	1 386
Cotisations et abonnements	500	371	1 319
Entretien général	1 000	1 378	1 625
Fournitures de bureau et impression	4 100	4 250	5 261
Frais de déplacements et de représentation	7 000	8 913	11 254
Frais bancaires	1 050	1 285	803
Intérêts sur emprunt bancaire	200	197	186
Location d'équipement	4 500	3 026	4 706
Loyer	22 000	20 755	20 449
Publicité et promotion	-	63	-
Services contractuels	3 250	3 369	4 165
Services professionnels	4 700	4 208	4 629
Taxes et permis	2 251	2 399	2 173
Télécommunications	6 500	8 279	5 969
	<u>243 058 \$</u>	<u>233 346 \$</u>	<u>249 388 \$</u>
<b>D - MANDATS SPÉCIAUX</b>			
Autres projets	512 \$	3 225 \$	- \$
Grands prix de la culture	6 500	7 502	10 304
Formation	3 488	527	4 234
Services contractuels	4 200	4 261	3 743
	<u>14 700 \$</u>	<u>15 515 \$</u>	<u>18 281 \$</u>